

8èmes Journées nationales de France urbaine

Le Creusot, 16 & 17 octobre 2025

Jeudi 16 octobre 2025 - 14h00-15h35

Visite-Atelier n° 11 : Cybersécurité : les villes et les métropoles, ces « entités essentielles »

Responsables France urbaine: Christophe AMORETTI-HANNEQUIN et Bastien TALOC

Intervenants:

- Général Marc WATIN AUGOUARD, fondateur du Forum InCyber
- **Gilles PIRMAN**, chargé de mission Stratégie des territoires à l'Agence nationale de la sécurité et des systèmes d'informations (ANSSI)
- **Céline COLUCCI**, déléguée générale des Interconnectés
- **Matthieu HENNEBO**, directeur Cybersécurité Altice France RSSI Groupe Altice France, Direction Risques, Sécurité, Conformité & Environnement
- Yvan ROCHE, Chargé d'affaires spécialisé informatique pour la région Franche-Comté UGAP

Problématique :

A chaque semaine son lot de cyberattaques : le panorama de la cybermenace publié par l'Agence nationale de la sécurité et des systèmes d'informations (ANSSI) affiche ainsi un nombre d'attaques par rançongiciel en hausse constante : +15% en 2024, après une augmentation de plus de 30% en 2023. Entreprises, administrations, hôpitaux, collectivités : nul n'est immunisé contre ces attaques, et la cybersécurité émarge désormais aux côtés d'autres facteurs de risques comme enjeu de résilience d'une organisation voire d'un territoire entier.

Dès lors, la cybersécurité doit-elle bénéficier d'une gouvernance dédiée ? Alors que certaines collectivités ont pu bénéficier d'un « parcours cyber » dans le cadre du Plan de Relance, comment l'État prévoit-il de généraliser et de renforcer cet accompagnement ? Entre besoins d'investissements et ressources contraintes en fonctionnement, les collectivités sont-elles suffisamment armées pour pallier des risques cyber, alors que la directive européenne NIS 2 prévoit un arsenal de mesures pour des villes et métropoles promises au statut d' « *entité essentielle* » ? Que peuvent l'ANSSI, les CSIRT, les opérateurs de réseaux, les structures de mutualisation ?

Déroulé :

- Grandes tendances du panorama de la cybermenace de l'ANSSI, avec focus sur les caractéristiques des attaques visant les collectivités et les services publics concernés ;
- Quelle articulation et quels rôles respectifs entre l'échelon local, national et européen en matière de cybersécurité ?



- Présentation de la directive NIS 2 et des enjeux de sa transposition dans le projet de loi relatif
 à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité, en
 précisant dans quelle mesure les collectivités métropoles et grandes villes en particulier –
 seront concernées en tant qu'entités essentielles;
- Comment appréhender la mise en œuvre de NIS 2 dans les collectivités ? Quelles nouvelles obligations incomberont à l'échelon local et ses différentes entités ? Avec quelles limites et quels impacts ? Quelle progressivité concernant les mises aux normes et la montée en compétence des administrations locales ? Quelle montée en compétences à la fois en interne des organisations et pour leurs prestataires ?
- Au travers du regard d'Altice-SFR, comment faire de la cybersécurité une véritable boucle d'amélioration continue ? Comment démystifier la complexité souvent appréhendée du sujet pour tendre vers une perception commune des risques et une action stratégique adaptée ?
 Quelles offres de services aux entités publiques, en particulier dans le cadre de l'UGAP ?